

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 14 au dimanche 20 septembre 2020

---



**POLICE**  
RIVIERA

**328 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**78 interventions**

---



**SDIS**  
RIVIERA

**20 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



### **Blonay**



#### 14.09.2020 - 1300 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur la route de Chailly en direction de Blonay. Arrivée à l'intersection avec la route de Blonay, elle est victime d'un malaise et perd la maîtrise de sa voiture, qui heurte un caillou au bord de la chaussée, avant de se retourner sur le côté gauche et de s'immobiliser. La conductrice, légèrement blessée, est extraite de l'habitacle par des passants. Un dépanneur prend en charge le véhicule. Les policiers sécurisent les lieux, pendant que l'intéressée est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduisent à l'hôpital pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police.



### **Montreux**



#### 16.09.2020 – 2325 : troubles de la tranquillité publique

Notre présence est requise au Parc du Vieux-Clarens auprès d'un groupe de quatre jeunes qui écoutent de la musique avec un amplificateur de son, dérangeant le voisinage. Questionnés afin de connaître l'identité du propriétaire de l'appareil, tous répondent par la négative. L'enceinte est saisie par les policiers qui la déposeront au service des objets trouvés. Ils sont dès lors tous dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### 19.09.2020 – 2140 : pollution sonore

Un automobiliste qui fait vrombir le moteur de sa voiture sur l'avenue Claude-Nobs est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



### **Vevey**



#### 14.09.2020 - 1825 : pollution sonore

Un scootériste à la conduite dynamique est intercepté à la rue du Lac à Clarens après avoir accéléré à plusieurs reprises sur la rue du Clos à Vevey. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

#### 16.09.2020 - 0205 : troubles de la tranquillité - entrave

Notre présence est requise au Quai Perdonnet. Sur place, les policiers rencontrent un groupe de sept personnes qui discutent sans provoquer de nuisances excessives. Lors de cet échange préventif, un jeune homme se montre particulièrement oppositionnel et malhonnête vis-à-vis des forces de l'ordre. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



#### 18.09.2020 - 1759 : une casserole prend feu

Un habitant d'un immeuble locatif de la rue du Simplon voit une de ses casseroles s'enflammer. Il parvient à maîtriser l'incendie. Mais une douzaine de pompiers se rendent sur place pour écarter tout risque de reprise du feu. Ils sont mobilisés avec notamment un tonne-pompe 2'000 litres et une échelle de 30 mètres.

### Mendicité et artiste en rue sans autorisation

Le samedi 19 septembre à 09h, un homme s'adonnant à la mendicité sur la Place de la Gare est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

A 09h30 ce même jour, en cours de patrouille pédestre en gare de Vevey, les policiers interviennent auprès d'un musicien de rue, lequel tente dans un premier temps de se soustraire au contrôle en voulant quitter les lieux. N'étant au bénéfice d'aucune autorisation, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

En date du dimanche 20 septembre à 11h50, une mendiante est également dénoncée après avoir quémardé en gare de Vevey, ainsi qu'aux abords d'un lieu de culte sis au chemin de l'Espérance.

### Autres

### 16.09.2020 - 1930 : une voiture prend feu sur l'autoroute

Une douzaine de pompiers sont mobilisés pour un feu de voiture sur l'autoroute A9, entre Vevey et Chexbres. Ce sinistre ne fait pas de victime, mais il se propage à la végétation en bordure de l'autoroute. Il nécessite dès lors l'intervention d'un tonne-pompe 2'000 litres sur l'autoroute pour l'extinction de la voiture et d'un tonne-pompe 1'000 litres sur un chemin en bordure de la chaussée pour l'extinction du feu de broussailles. Les pompiers se rendent également sur place avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), pour traiter la pollution consécutive au sinistre, et un camion de secours routier. La Gendarmerie, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA), et deux entreprises privées participent aux opérations.

## Radars mobile

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
18.09.20	Montreux, Av. Belmont	40 km/h	56 km/h	*	40	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	27'820	10	42	0.187 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	9'514	6	0	0.063 %